

**MAZARS**

## **Helen Keller International Europe**

Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2015

# **Helen Keller International Europe**

Siège social : 34-36 rue Guersant, 75017 PARIS

Numéro SIRET : 430 471 839 00026

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels**

Exercice clos le 30 juin 2015

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Helen Keller International Europe, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III - Vérifications et informations spécifiques

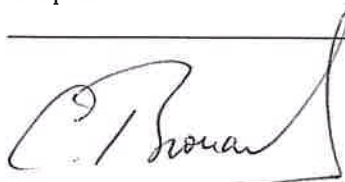
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Courbevoie, le 9 Novembre 2015*

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



---

Cyrille Brouard

# Bilan actif

HELEN KELLER INT EUROPE

Etats de synthèse au 30/06/2015

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/15	Net au 30/06/14
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	956	956		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	14 390	10 471	3 919	5 535
Immob. en cours / Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 300		3 300	3 300
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 646</b>	<b>11 427</b>	<b>7 219</b>	<b>8 835</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Matières premières et autres approv.</b>				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	303 149		303 149	25 360
Autres créances	128		128	4 899
<b>Divers</b>				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	434 291		434 291	475 027
Charges constatées d'avance	9 290		9 290	3 554
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>746 858</b>		<b>746 858</b>	<b>508 839</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	87		87	13 029
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>87</b>		<b>87</b>	<b>13 029</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>765 590</b>	<b>11 427</b>	<b>754 163</b>	<b>530 704</b>

# Bilan passif

HELEN KELLER INT EUROPE

Etats de synthèse au 30/06/2015

	Net au 30/06/15	Net au 30/06/14
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 889	11 889
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	266 197	271 143
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>52 099</b>	<b>-20 950</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>330 184</b>	<b>262 082</b>
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	28 597	44 600
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>28 597</b>	<b>44 600</b>
Provisions pour risques	87	13 029
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>87</b>	<b>13 029</b>
Fonds dédiés sur subventions	88 090	146 783
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>88 090</b>	<b>146 783</b>
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 436	26 035
Dettes fiscales et sociales	37 986	38 174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	165 702	
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>DETTES</b>	<b>306 124</b>	<b>64 209</b>
Ecarts de conversion - Passif	1 081	
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>	<b>1 081</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>754 163</b>	<b>530 704</b>

# Compte de résultat

HELEN KELLER INT EUROPE

Etats de synthèse au 30/06/2015

	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	du 01/07/13 au 30/06/14 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises et Transferts de charge			1 040	0,19	-1 040	-100,00
Cotisations	1 700	0,23	1 500	0,28	200	13,33
Autres produits	740 324	99,77	540 463	99,72	199 861	36,98
<u>Produits d'exploitation</u>	<u>742 024</u>	<u>100,00</u>	<u>543 003</u>	<u>100,19</u>	<u>199 021</u>	<u>36,65</u>
Achats de marchandises	566	0,08	898	0,17	-332	-36,97
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	476 217	64,18	393 233	72,56	82 984	21,10
Impôts et taxes	1 323	0,18	3 992	0,74	-2 669	-66,86
Salaires et Traitements	130 604	17,60	122 438	22,59	8 166	6,67
Charges sociales	69 387	9,35	59 196	10,92	10 191	17,22
Amortissements et provisions	1 616	0,22	1 559	0,29	57	3,66
Autres charges	83 790	11,29	413	0,08	83 376	NS
<u>Charges d'exploitation</u>	<u>763 503</u>	<u>102,89</u>	<u>581 729</u>	<u>107,34</u>	<u>181 774</u>	<u>31,25</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-21 479</b>	<b>-2,89</b>	<b>-38 726</b>	<b>-7,15</b>	<b>17 247</b>	<b>-44,54</b>
Opérations faites en commun			4		-4	-100,00
Produits financiers	14 971	2,02	11 844	2,19	3 127	26,40
Charges financières	87	0,01	13 029	2,40	-12 942	-99,34
<u>Résultat financier</u>	<u>14 884</u>	<u>2,01</u>	<u>-1 185</u>	<u>-0,22</u>	<u>16 069</u>	<u>NS</u>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-6 594</b>	<b>-0,89</b>	<b>-39 907</b>	<b>-7,36</b>	<b>33 312</b>	<b>-83,48</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
<u>Résultat exceptionnel</u>						
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	146 783	19,78	165 740	30,58	-18 956	-11,44
Engagements à réaliser	88 090	11,87	146 783	27,08	-58 693	-39,99
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>52 099</b>	<b>7,02</b>	<b>-20 950</b>	<b>-3,87</b>	<b>73 049</b>	<b>-348,68</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>						
Bénévolat	1 125		825		300	36,36
Prestations en nature	11 325		51 962		-40 637	-78,21
Dons en nature						
<u>Total des produits</u>	<u>12 450</u>		<u>52 787</u>		<u>-40 337</u>	<u>-76,41</u>
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite	12 450		52 787		-40 337	-76,41
Personnel bénévole						
<u>Total des charges</u>	<u>12 450</u>		<u>52 787</u>		<u>-40 337</u>	<u>-76,41</u>

## HELEN KELLER INTERNATIONAL EUROPE

Association Humanitaire pour la Prévention de la Cécité et de la Malnutrition

déclarée à la Préfecture de Police de Paris sous le n° 135986P

Siège social : 45 rue Vineuse - 75016 PARIS

---

### VIII – ANNEXE COMPTABLE

#### EXERCICE 2014/2015

Au bilan, avant répartition du résultat, de l'exercice clos le 30 juin 2015, dont le total est de 754 163 € et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation s'élèvent à 742 024 €.

Le résultat comptable de l'exercice est un excédent de 52 098,51 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015.

Les notes n°1 à 13, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.



## INDEX

	Pages
PREAMBULE	3
FAITS MARQUANTS	3
Note 1 : REGLES ET METHODES COMPTABLES	3-4
Note 2 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	4-5
Note 3 : DONS DEDIES	6-8
Note 4 : DONS A RECEVOIR	8
Note 5 : EXCEDENT DE L'EXERCICE ET FONDS ASSOCIATIFS	9
Note 6 : COMPTE DE GESTION	9-11
Note 7 : ENGAGEMENTS A SERVIR SUR FONDS DEDIES	12
Note 8 : CHARGES A PAYER	12
Note 9 : CHARGES D'AVANCE	12
Note 10 : VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	13
Note 11 : EFFECTIF SALARIES	13
Note 12 : COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES	14-15
Note 13 : NOTES SUR LE COMPTE EMPLOI RESSOURCES	16-19

## PREAMBULE

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom *“The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund”*. Son objet était alors de venir en aide aux vétérans de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, les programmes d’Helen Keller International ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux personnes civiles dans plusieurs pays européens. Après la seconde guerre mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de sources américaines, explique l’établissement juridique d’Helen Keller International aux États-Unis. Le bureau de Paris a fermé en 1977 puis, afin de renouer avec ses racines européennes, a ré ouvert en 1998 sous le nom Helen Keller International Europe (HKIE). Déclarée association française de loi 1901, le 24 juin 1998, et ayant repris ses activités le 2 janvier 1999, HKIE travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International et 22 bureaux nationaux répartis en Afrique, aux Amériques et en Asie-Pacifique.

La mission d’Helen Keller International Europe est de sauver la vue et la vie des personnes les plus vulnérables et les plus défavorisées. Nous luttons contre les causes et les conséquences de la cécité et de la malnutrition en établissant des programmes basés sur les faits avérés et la recherche dans les domaines de la vue, de la santé et de la nutrition.

Helen Keller International Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien qu’HKIE soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds d’HKIE comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations d’entreprises, prospection auprès des entreprises et des particuliers et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, HKIE fait appel à la générosité publique par le biais de campagnes de marketing direct.

## FAITS MARQUANTS

Lors de l’Assemblée Générale du 9 décembre 2014, HKI s’est engagée à mettre fin à notre ancien système de partage des coûts administratifs entre les deux bureaux et de le remplacer par un système de facturation qui comprendra les frais d’élaboration des dossier de demande de financement et les frais de clôture de projets qui ne sont pas pris en charge par les subventions.

Cet accord met aussi fin au Moratorium en vigueur depuis 2011 sur les subventions dont les coûts administratifs autorisés sont inférieurs à 12%. En effet, HKI a également promis de mettre à disposition dans l’année fiscale 2015/2016, un montant maximum de 100 000\$ afin de compenser la perte engendrée par les subventions aux coûts administratifs inférieurs au pourcentage pratiqué par HKI. Ceci permettra à HKI Europe d’accepter jusqu’à 500 000/750 000\$ de financements à faible coûts administratifs.

Depuis 2010, aucune demande de financement n’a été déposée à la Commission Européenne.

Enfin, avec l’objectif d’augmenter la recette de dons non-dédiés, HKI Europe a organisé deux événements supplémentaires en 2014/2015 :

- Une vente aux enchères d’art en octobre 2014, grâce à laquelle environ 19 000€ ont été collectés ;
- Un partenariat lors du Grand Prix de l’Immobilier : compétition de golf le mardi 30 juin 2015 permettant de collecter environ 2 000€.

## NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels, arrêtés le 30 juin 2015, sont présentés selon les règles fixées par le nouveau plan comptable général et le CRC 99-01. Ils sont établis selon les prescriptions légales et réglementaires, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### a. Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties sur le mode linéaire.

- Logiciel : Linéaire 1 an
- Agencements : Linéaire 10 ans
- Matériel de bureau : Linéaire 5 ans

Les immobilisations financières enregistrent le dépôt de garantie du bail de la rue Guersant de 3 300 €.

### b. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale et sont toutes à échéance de moins d'un an. Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les créances lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### c. Disponibilités – Montants en devises

Les montants indiqués en Euros dans les comptes en dollars du détail du bilan actif ont été convertis au cours de clôture. La plupart sont réservés au financement des projets en dollars.

Cette conversion a dégagé un écart de change de 87 € qui a été constaté en écart de conversion actif. Une provision de même montant a été constituée au passif du bilan entraînant une charge financière.

## NOTE 2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- Jones Day, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- Moka Works, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- Une stagiaire rémunérée, étudiante à la Sorbonne Paris IV en Master 2, a apporté son soutien à la communication et au développement du 20 janvier 2014 au 18 juillet 2014 ;
- Une stagiaire rémunérée, étudiante à l'École Supérieure de Commerce d'Amiens en Master 2, a apporté son soutien à la communication et au développement du 09 février au 06 août 2015 ;
- Une bénévole a apporté son soutien à l'administration du 09 au 25 février 2015 ;
- Une étudiante non-rémunérée a apporté son soutien à la communication et au développement du 25 février au 15 mai 2015 ;
- A l'occasion de l'évènement annuel à l'Olympia, quinze bénévoles ont apporté leur soutien pendant 5 heures chacun. L'évaluation de leur rémunération est de 15 € par heure (charges comprises) ; soit une estimation globale à 1 125 € pour la soirée.

## b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature non comptabilisés car tous ne peuvent être évalués : les indications de prix sont fournies par les donateurs.

Donateur	Type de don	Évaluation	Date	Affectation
Association Music Ensemble	Prestation artistique	Non-évalué	8 juin 2015	Soirée du 8 juin 2015
Private Equity	3 Insertions de presse	11 325 TTC	FY 15	Contribution annuelle + Soirée du 8 juin 2015
HINES	Affranchissements et Photocopies	Non-évalué	FY 15	Appels à don + Soirée du 8 juin 2015

- Don en nature comptabilisé :

Néant

## c. Evènement du 8 juin 2015

A l'occasion de cette manifestation il a été collecté la somme de :	258 434 €
Le coût de cette manifestation a été de :	<u>81 418€</u>
Dégageant un excédent de :	177 016 €

## d. Appel public à la générosité – Marketing Direct

En 2013, HKI Europe a mené avec Sightsavers, ONG britannique une campagne de fidélisation et de consolidation des donateurs acquis lors de deux précédentes campagnes. Cette campagne nationale destinée à financer un projet conjoint de soins oculaires en Afrique de l'ouest a recueilli 835 € supplémentaires au cours de l'exercice fiscal 2014. Le financement de cette campagne fut pris en charge par Sightsavers et exécuté par HKI Europe. Les recettes, étant en deçà de 50 000 €, seront entièrement reversées à Sightsavers.

En 2014, HKI Europe poursuit seule et lance une nouvelle campagne de fidélisation et consolidation des 1 400 donateurs acquis par le direct marketing, auxquels s'ajoutent les 800 donateurs issus de sa base de données. 16 313 € sont récoltés, dont 5 003 € des donateurs issus du direct marketing et 11 310 € des donateurs issus de sa base de données.

En novembre 2014, HKI Europe lance un appel à don de fin d'année auprès de ses donateurs particuliers et récolte 16 807 €.

### NOTE 3 – DONS DEDIES

L'Association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par Helen Keller International auxquelles Helen Keller International Europe participe notamment par des reversements.

Ces actions se résument en :

Pays	Activité	Ressources Affectées	Emplois Affectés	% de charges directes
7005 Congo RDC	Nutrition	1 777 €	1 777 €	100%
5801 Myanmar	Soins Oculaires	208 454 €	210 019 €	100,75%
7003 Burkina Faso	Nutrition	1 205 €	0 €	NS
7001 Niger	Nutrition	83 790 €	83 790 €	100%
Afrique de l'Ouest, Appel à la générosité publique	Soins Oculaires	10 104 €	10 104 €	100%
7006 Mali	Nutrition	41 972 €	39 716 €	95 %
Cambodge, World Wings International	Nutrition	700 €	700 €	100%
7015 Burkina Faso, Koudougou, Fondation L'Occitane	Soins Oculaires	1 890 €	1 890 €	100 %
7016 Burkina Faso, Sapouy, Fondation L'Occitane	Soins Oculaires	43 829 €	43 829 €	100%
7017 Côte d'Ivoire, Fondation Bel	Nutrition	1 666 €	1 666 €	100 %
7018 Vietnam, Fondation Alstom	Nutrition	47 791 €	45 582 €	95 %
7019 Vietnam, TFWA	Nutrition	18 527 €	18 527 €	100%
7021 Bangladesh, Fondation Carrefour	Nutrition	0 €	0 €	NS
7021 Bangladesh, TFWA	Nutrition	0 €	0 €	NS
7500 Myanmar, Rétinopathie des Prématurés	Soins Oculaires	10 635 €	10 635 €	100 %
		472 343€	468 235 €	99%

Les ressources affectées se décomposent en :

Pays	Activité	Encaissements de l'exercice	Reports de l'exercice précédent	Reports à l'exercice suivant	Totaux des ressources affectées
7005 Congo RDC	Nutrition	0 €	2 370 €	593 €	1 777 €
5801 Myanmar	Soins Oculaires	205 447 €	3 007 €	0 €	208 454 €
7003 Burkina Faso	Soins Oculaires	0 €	1 205 €	0 €	1 205 €
7001 Niger	Nutrition	0 €	83 790 €	0 €	83 790 €
Afrique de l'Ouest - Appel à la générosité publique	Soins Oculaires	0 €	10 104 €	0 €	10 104 €
7006 Mali	Nutrition	41 972 €	0 €	0 €	41 972 €
Cambodge, World Wings International	Nutrition	1 400 €	700 €	1 400 €	700 €
7015 Burkina Faso, Koudougou, Fondation L'Occitane	Soins oculaires	0 €	7 781 €	5 891 €	1 890 €
7016, Burkina Faso, Sapouy, Fondation L'Occitane	Soins oculaires	44 195 €	9 634 €	10 000 €	43 829 €
7017 Côte d'Ivoire, Fondation Bel	Nutrition	0 €	1 666 €	0 €	1 666 €
7018 Vietnam, Fondation Alstom	Nutrition	50 000 €	5 891 €	8 100 €	47 791 €
7019 Vietnam TFWA	Nutrition	0 €	20 000 €	1 473 €	18 527 €
7021 Bangladesh, Fondation Carrefour	Nutrition	40 000 €	0 €	40 000 €	0 €
7021 Bangladesh, TFWA	Nutrition	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €
7500 Myanmar, Rétinopathie des Prématurés	Soins oculaires	10 635 €	635 €	635 €	10 635 €
		413 650 €	146 783 €	88 090 €	472 343 €

Les emplois affectés se décomposent en :

Pays	Activité	Actions sur le terrain et versements à d'autres ONG	Frais généraux affectés	Totaux
7005 Congo RDC	Nutrition	0 €	1 777 €	1 777 €
5801 Myanmar	Soins Oculaires	158 215 €	51 804 €	210 019 €
7003 Burkina Faso	Soins Oculaires	0 €	0 €	0 €
7001 Niger	Nutrition	83 790 €	0 €	83 790 €
Afrique de l'Ouest, Appel à la générosité publique	Soins oculaires	9 382 €	722 €	10 104 €
7006 Mali	Nutrition	38 240 €	1 476 €	39 716 €
Cambodge, World Wings International	Nutrition	583 €	117 €	700 €
7015 Burkina Faso, Koudougou, Fondation L'Occitane	Soins oculaires	0 €	1 890 €	1 890 €
7016 Burkina Faso, Sapouy, Fondation L'Occitane	Soins oculaires	36 829 €	7 000 €	43 829 €
7017 Côte d'Ivoire, Fondation Bel	Nutrition	0 €	1 666 €	1 666 €
7018 Vietnam, Fondation Alstom	Nutrition	42 637 €	2 945 €	45 582 €
7019 Vietnam TFWA	Nutrition	17 055 €	1 473 €	18 527 €
7500 Myanmar, Rétinopathie des Prématurés	Soins Oculaires	10 635 €	0 €	10 635 €
		395 890 €	72 348 €	468 235 €

#### NOTE 4 - DONNS A RECEVOIR

- Dons reçus ou promis avant le 30 juin 2015 et comptabilisés après cette date	287 528 €
- Cotisation encaissée après le 30 juin 2015	400 €
<b>Total</b>	<b>287 928 €</b>

Il est à noter que sur ce total, une somme de 165 702 € a déjà été encaissée sur les derniers mois de l'exercice, cf. Autres dettes au passif du bilan.

## NOTE 5 – RESULTAT DE L'EXERCICE ET FONDS ASSOCIATIFS

Excédent de l'exercice 52 098,51 €

L'excédent dégagé au 30 juin 2015 se répartit entre :

Excédent total de l'exercice au 30/06/2015	52 098,51 €
Excédent de l'exercice dégagé sur les programmes	4 105,86 €
Excédent de l'exercice dégagé sur les fonds propres	47 992,65 €

### Fonds Associatifs

<i>En euros</i>	30.06.2014	Augmentation	Diminution	30.06.2015
Fonds associatifs sans droit de reprise	11 889,12			11 889,12
Report à nouveau sur fonds propres	271 143,45	-4 946,74		266 196,71
Résultat sous contrôle : Excédents sur programmes	44 600,15	-16 003,49		28 596,66
Résultat de l'exercice	-20 950,23	52 098,51	-20 950,23	52 098,51
Capitaux propres	306 682,49	31 148,28	-20 950,23	358 781,00

## NOTE - 6 COMPTE DE GESTION

Les frais de gestion de programmes représentent les frais que l'Association est contractuellement autorisée à prélever sur les subventions et dons dédiés employés en conformité avec l'objet des programmes. A ces montants, s'ajoutent quelques frais d'affranchissements et de voyages directement liés aux programmes. L'Association distingue dans ses résultats le compte de gestion des Programmes et le compte de gestion Hors-Programmes.

Les variations d'un exercice à l'autre s'expliquent par :

- Le démarrage de nouveaux programmes financés par des entreprises privées ;
- La fin des anciens programmes dont les opérations n'ont pas encore été validées ;
- La difficulté de lever des fonds compte-tenu du Moratorium toujours en vigueur durant les premiers six mois de l'année fiscale 2014/2015 .

Le résultat dégagé sur les programmes est positif de 1,06 % des ressources. Trois programmes sont en excédents :

- Niger (nutrition 7006) excédent de 2 256 € corrigeant un déficit antérieur ;
- Vietnam (nutrition fondation Alstom 7018) excédent de 2 209 € ;
- Burkina Faso (soins oculaires 7003) excédent de 1 205 € ;
- Le programme au Myanmar (soins oculaires par Total) est en déficit de 1 565 € représentant 0,75 % des ressources.



Le résultat sur le hors programme est positif de 11,62% des ressources.

Ce résultat s'explique par la hausse de 19% des ressources qui se décompose en :

- Triplement des dons non dédiés à la suite de l'organisation de deux événements ponctuels : une vente aux enchères d'art et un partenariat au Grand Prix de l'Immobilier et collecte d'environ 11 000€ de dons reçus en mémoire de Christophe de Margerie suite à l'appel de la famille ;
- Hausse de 2% de la collecte lors de l'évènement annuel à l'Olympia ;
- Hausse de 61% des frais contractuels de gestion de programme (OH).L'essentiel (78%) de cette somme vient du Myanmar. D'autres programmes venant à échéance, leurs OH sont devenus disponibles.

La hausse des charges est de 4% comprenant une charge exceptionnelle de personnel d'environ 10 000 €. Elle s'explique aussi par la hausse des frais liés à l'évènement annuel à L'Olympia célébrant le centenaire d'HKI.

	30/06/2015	30/06/2014
<b>RESSOURCES AFFECTEES AUX PROGRAMMES</b>		
Dons dédiés encaissements de l'exercice	413 649 €	252 599 €
Remboursements à la CE de fonds non utilisés	-83 790 €	0 €
Reports de l'exercice précédent	146 783 €	165 740 €
Reports à l'exercice suivant	-88 090 €	-146 783 €
<b>Total ressources affectées aux programmes</b>	<b>388 553 €</b>	<b>271 555 €</b>
<b>EMPLOIS AFFECTES AUX PROGRAMMES</b>		
Reversements terrain et ONG partenaires	313 575 €	241 377 €
Frais de gestion des programmes	65 954 €	40 797 €
Frais généraux engagés à l'étranger	4 918 €	5 385 €
<b>Total emplois affectés aux programmes</b>	<b>384 447€</b>	<b>287 559€</b>
Solde des activités sur les programmes	4 106 €	-16 003 €
<b>RESSOURCES HORS PROGRAMMES</b>		
Dons non dédiés	61 730 €	20 580 €
Marketing direct non dédié	8 110 €	16 313 €
Fonds récoltés à l'occasion de l'évènement annuel	258 534 €	252 471€
Frais contractuels de gestion des programmes	65 954€	40 797 €
Transferts de charges	0 €	1 040 €
Produits financiers :		
-Profit de change	13 029€	9 937 €
- Produits de placements	1 942 €	1 907 €
<b>Total ressources hors programmes</b>	<b>409 299 €</b>	<b>343 045 €</b>
<b>EMPLOIS HORS PROGRAMMES</b>		
Dons sur fonds propres	10 365 €	3 713 €
Autres achats	3 342 €	7 702 €
Charges externes	62 585 €	53 450 €
Charges directes de l'évènement annuel	81 418 €	74 862 €
Charges du marketing direct	1 196 €	8 051 €
Impôts et taxes	707 €	3 992 €
Salaires et traitements	130 604 €	122 438 €
Charges sociales	69 387 €	59 196 €

Dotation aux amortissements	1616 €	1 559 €
Pertes de change	87 €	13 029 €
<b>Total des emplois hors programmés</b>	<b>361 306 €</b>	<b>347 992 €</b>
Solde des activités propres	47 993 €	-4 947 €
<b>SOLDE NET DE GESTION</b>	<b>52 099 €</b>	<b>-20 950 €</b>